



## Acheter un bien immobilier en union libre

Par **bibiche**, le **01/08/2010** à **23:11**

bonsoir (je suis tres soucieux)

voici mon cas j'ai acheter avec mon amie

( aucun papier de concubinage )

un bien immobilier 100% a credit

a conviction de moitie 50/50.

mademoiselle ces sauver de la maison me laissant avec plein de factures

non payer alors quelle me disait que c'etait regler car je lui faisais confiance

nous nous somme d'ailleur avent son depart retrouver en credit de

surendettement a la bdf donc interdit bancaire

depuis son depart j'ai

reussi a regler les arrierée seul avec mon salaire ainsi que les echeances

maison .hors cette personne na jamais respecter la part qu'elle devais

regler . je voudrai savoir comment ca va ce passer si elle demande sa par.

je vous remercie beaucoup jattend avec impatience votre reponse sincères salutations grands  
merci